

Code de conduite de la DCI

Objectifs

Nous nous attendons à ce que chaque membre s'inscrivant à une activité de la DCI ou à un de ses réseaux sociaux (Slack, Discord, etc.) connaisse et applique ce code de conduite. Les objectifs visés en établissant ce code de conduite sont les suivants:

- Maintenir un climat favorable à l'intégration des membres peu importe leur identité de genre, orientation sexuelle, invalidité, apparence physique, taille corporelle, race, religion, âge ou statut économique.
- Servir de base au comité exécutif pour juger des comportements ne respectant pas les valeurs à promouvoir dans la DCI.

Comportement attendu

Nous souhaitons que nos membres fassent preuve d'un comportement amical, accueillant et constructif. Nous voulons privilégier une atmosphère agréable de coopération et d'échange de connaissances. Les interactions que vous avez avec les autres membres de la DCI pendant les compétitions, les ateliers et les autres activités de la DCI, sur les réseaux sociaux ou en personne, doivent se faire dans le respect.

Comportement inacceptable

- Faire preuve de propos ou de comportements intimidants, harcelants, abusifs, discriminatoires, dérogatoires, ou humiliants envers un-e autre membre de la DCI.
- Exprimer des commentaires offensifs, discriminatoires, ou inappropriés concernant l'identité et l'expression du genre, l'orientation sexuelle, l'invalidité, la santé mentale, la neuro atypicité, l'apparence physique, la taille corporelle, la race, l'origine ethnique, ou la religion.
- Porter ou présenter des slogans ou symboles offensifs ou discriminatoires.
- Publier des informations sensibles, personnelles ou privées sur un-e autre membre de la DCI.
- Les images ou le comportement sexuels gratuits, indésirables et hors sujet.
- Le harcèlement, le stalking, les menaces de violence ou l'incitation à la violence.
- L'attention, remarques, gestes, ou contact physique de nature sexuelle dans l'absence du consentement affirmatif et explicite de chaque participant(e). Ni le silence ni la passivité n'est suffisant pour démontrer le consentement exprès et affirmatif de la personne concernée selon le droit canadien. Autrement dit, seul le "oui" veut dire "oui".

Conséquences

S'il se trouve qu'un-e membre de la DCI s'est effectivement comporté-e de manière inacceptable selon les mesures décrites dans le code de conduite, nous nous réservons le droit:

- De l'expulser de toute équipe ou compétition de la DCI dans laquelle il ou elle était inscrit-e.
- De l'expulser des médias sociaux de la DCI tels que Discord ou Slack.

Signaler un comportement inacceptable

Si vous êtes témoin ou victime d'un comportement que vous croyez inacceptable, contactez le comité exécutif. Vous pouvez le faire par message privé ou à l'adresse courriel de la DCI: dc@aeets.com. Votre message sera confidentiel.

Référence

Ce code de conduite a été adapté en grande partie de celui du NorthSec:

<https://www.nsec.io/fr/code-of-conduct/>